



L'Agefi Hebdo
04/01/2018

Anacredit : la mise en œuvre trace une ligne de partage entre banques

Laurent Mader,

associé et responsable du département financial services, Grant Thornton

LE PROGRAMME ANALYTICAL CREDIT Dataset de la Banque centrale européenne (BCE) visant à collecter des données granulaires sur les crédits et le risque de crédit (dans le cadre d'un registre central au niveau de la zone euro) impliquera une première déclaration dès septembre 2018. Sur le marché, les acteurs optent pour des approches différentes.

Si les plus grands établissements de la place ont d'ores et déjà initié le déploiement de leur projet, d'autres n'ont pas encore pris la mesure de l'impact lié à cette réforme. En effet, au-delà d'Anacredit, les acteurs majeurs ont pour la plupart décidé d'aller un pas plus loin en matière de gestion et d'architecture de données. Plus que le projet réglementaire lui-même, c'est avant tout une approche *big data* qui a été pensée, tant ce sujet illustre de manière prégnante la nécessité de refondre l'ensemble du modèle de gestion des données afin d'être en mesure de répondre, globalement, mais aussi plus simplement et efficacement, aux demandes de plus en plus nombreuses actuelles et futures de la BCE.

A ce titre, ce sont donc des projets stratégiques qui sont menés. Ces derniers sont pilotés par le *top management* afin de penser et mettre en œuvre l'architecture des systèmes d'information de demain. Ils regroupent autour de la table l'ensemble des parties prenantes nécessaires : directions financières, directions des risques, directions des systèmes d'information, métiers... Ces acteurs, au-delà de la nécessité de faire évoluer leurs dispositifs, identifient une opportunité de remettre à plat des années d'accumulation de multiples couches de systèmes avec lesquels il devient de plus en plus difficile de garantir la qualité et la fiabilité des données, au-delà même de leur disponibilité.

VISION COURT-TERMISTE

Dans le même temps, mais à l'opposé de ce scénario, de nombreux acteurs de place, de toutes tailles, semblant pour l'heure n'avoir pas totalement mesuré les enjeux de ce nouveau dispositif, hésitent à remettre en cause et repenser leurs modèles de gestion et de validation des données. C'est donc par une approche de gestion de projet totalement dédiée, cloisonnée et non transversale que ces établissements s'apprentent à répondre de manière



«
**ANACREDIT NE
CONSTITUE QUE
LE PRÉLIMINAIRE
D'UNE PLUS
LARGE RÉFORME
AU NIVEAU
EUROPÉEN
ENGAGÉE
PAR LA BCE**
»

restrictive aux enjeux liés à Anacredit. Même si l'on peut bien évidemment y voir une manière de limiter, dans un premier temps, les coûts de mise en place d'une nouvelle réglementation, il y a fort à parier que ce calcul s'avère à terme également onéreux. Cette phase, rappelons-le, constitue la première étape du mécanisme de contrôle unique (SSM – Single Supervisory Mechanism) dont le but est de renforcer l'Union économique et monétaire. Anacredit ne constituant ainsi que le préliminaire d'une plus large réforme au niveau européen engagée par la BCE.

Ainsi, ces groupes vont à nouveau devoir redoubler d'efforts pour être en mesure d'extraire et consolider les informations nécessaires dans la complexité de leurs systèmes de collecte et de gestion de données sans pour autant pouvoir gérer leur historisation. Par ailleurs, les aménagements et demandes spécifiques que chacune des tutelles nationales sont naturellement en droit d'exiger, en plus du tronc commun, ne font que complexifier encore la construction de cette collecte pour tout établissement à forte dimension européenne.

MÉTIERS ET COMPÉTENCES À INTÉGRER

Pour autant, il faut noter que ce nouveau dispositif va considérablement accélérer l'émergence de nouveaux métiers et compétences, que ce soit sur le *data management*, l'*analytics*, la *business intelligence* ou bien encore le *big data*. Ces nouvelles compétences devront faire partie intégrante des équipes projets en charge de ce dispositif. Inévitablement, ces nouvelles spécialités se traduiront par la mise en place d'outillages puissants : Corrélations des bases – Autoapprentissage intelligent et Data visualisation des données extraites.

De par la complexité des besoins liés à sa collecte, la réussite d'un Projet Anacredit nécessite une appropriation par les organes de direction de son pilotage et l'amorçage d'une réflexion à moyen et long terme sur l'évolution de leur modèle de gestion et de collecte de leurs données.

L'objectif étant à terme l'implication de l'ensemble des acteurs concernés vers une nouvelle ère de pilotage de projets pour répondre aux fortes mutations de l'environnement du *reporting* réglementaire bancaire européen.